



Commerce bilatéral 2022 France-Nouvelle-Zélande pour les produits agricoles, agroalimentaires, de la forêt et de la pêche¹

Résumé : le commerce bilatéral de produits de l'agriculture, de l'agroalimentaire, de la forêt et de la pêche (PAAFP, incluant machines et intrants) croît entre la France et la Nouvelle-Zélande, et a atteint 549,0 M€ en 2022. Ce commerce a vu le déficit commercial de la France se détériorer de 38,8%, malgré une bonne performance des exportations françaises de vins et spiritueux (56,8 M€), de machines agricoles et agroalimentaires (77,0 M€), de bois et produits dérivés (17,8 M€), et d'aliments pour chiens et chats (17,4 M€). Les exportations néo-zélandaises de viande ovine (105,1 M€) et de beurre (42,9 M€) ont montré une forte progression, et celles de kiwi restent élevées (90,6 M€) malgré un recul de 19,6%.

Le commerce bilatéral des PAAFP augmente entre 2021 et 2022 entre la France et la Nouvelle-Zélande, mais le déficit français se creuse

Le commerce bilatéral des PAAFP entre la France et la Nouvelle-Zélande a représenté 549,0 M€ en 2022, soit 40,9% du commerce total bilatéral entre la France et la Nouvelle-Zélande. Il s'est accru de 73,8 M€ par rapport à 2021 (+15,5%). Les exportations françaises sont passées de 198,4 M€ à 220,1 M€ (+10,9%), ce qui représente 25,6% des exportations françaises totales vers la Nouvelle-Zélande. Les importations françaises depuis la Nouvelle-Zélande sont quant à elles passées de 276,8 M€ à 328,9 M€ (+18,8%), ce qui représente 68,3% des importations françaises totales depuis la Nouvelle-Zélande. **La croissance des importations étant plus forte que celle des exportations, le déficit commercial de la France avec la Nouvelle-Zélande se détériore pour le poste des PAAFP, en baisse de 30,4 M€ (-38,8%), passant de -78,4 M€ à -108,8 M€.**

Ces échanges font de la France pour les PAAFP le 11^{ème} fournisseur de la Nouvelle-Zélande en 2022 (8^{ème} en 2021) et son 25^{ème} client en 2022 (26^{ème} en 2021). En 2022 pour les PAAFP la Nouvelle-Zélande a été le 59^{ème} client de la France (57^{ème} en 2021), et son 48^{ème} fournisseur (42^{ème} en 2021).

Les exportations françaises de PAAFP vers la Nouvelle-Zélande se sont concentrées en 2022 sur les vins, aliments pour chiens et chats, et le machinisme

La France a exporté pour 220,1 M€ de PAAFP vers la Nouvelle-Zélande en 2022, en augmentation de 21,7 M€ (+10,9%) par rapport à 2021.

¹ Source de toutes les données : Trade Data Monitor (extraction au 02 mai 2023), données d'importation.

Les produits agricoles et agroalimentaires ont représenté 110,9 M€ en 2022 (+0,9%). Il s'est agi principalement de vins et spiritueux (56,8 M€, -8,0%), dont 45,7 M€ de vins et 10,0 M€ de spiritueux et liqueurs. Les postes d'exportations suivants sont relativement dispersés. On note 17,4 M€ de résidus et déchets des industries agroalimentaires, à 95% sous la forme d'aliments pour chiens et chats. Puis les produits laitiers (8,1 M€, +4,9%) : lactosérum (4,7 M€), fromages et caillebotte (3,2 M€). On observe des exportations de graines et semences (7,5 M€, +23,5%), principalement des semences de graines fourragères (4,6 M€) et des graines de légumes (2,3 M€). Enfin, la France a exporté pour 5,8 M€ (+54,6%) de préparations à base de céréales (surtout boulangerie-pâtisserie-biscuiterie), et pour 4,3 M€ (-21,9%) de préparations alimentaires diverses (levures notamment).

En dehors des produits agricoles et agroalimentaires, la France a exporté pour 77,0 M€ de machines agricoles et agroalimentaires en 2022 vers la Nouvelle-Zélande (+48,1%). Ces exportations ont principalement concerné des tracteurs (37,0 M€, +32,3%), des machines de récolte/battage/triage des produits agricoles (23,1 M€, +50,1%), et d'autres machines de travaux agricoles (6,6 M€, +41,2%). La France a également exporté pour 17,8 M€ (-29,8%) de bois et produits dérivés, notamment des papiers et cartons (9,5 M€) et des pièces de tonnellerie (6,7 M€, -52,7%). Ainsi que des engrais et produits phytosanitaires (14,4 M€, +29,2%), majoritairement des fongicides (5,0 M€), des insecticides (4,5 M€) et des herbicides (2,2 M€).

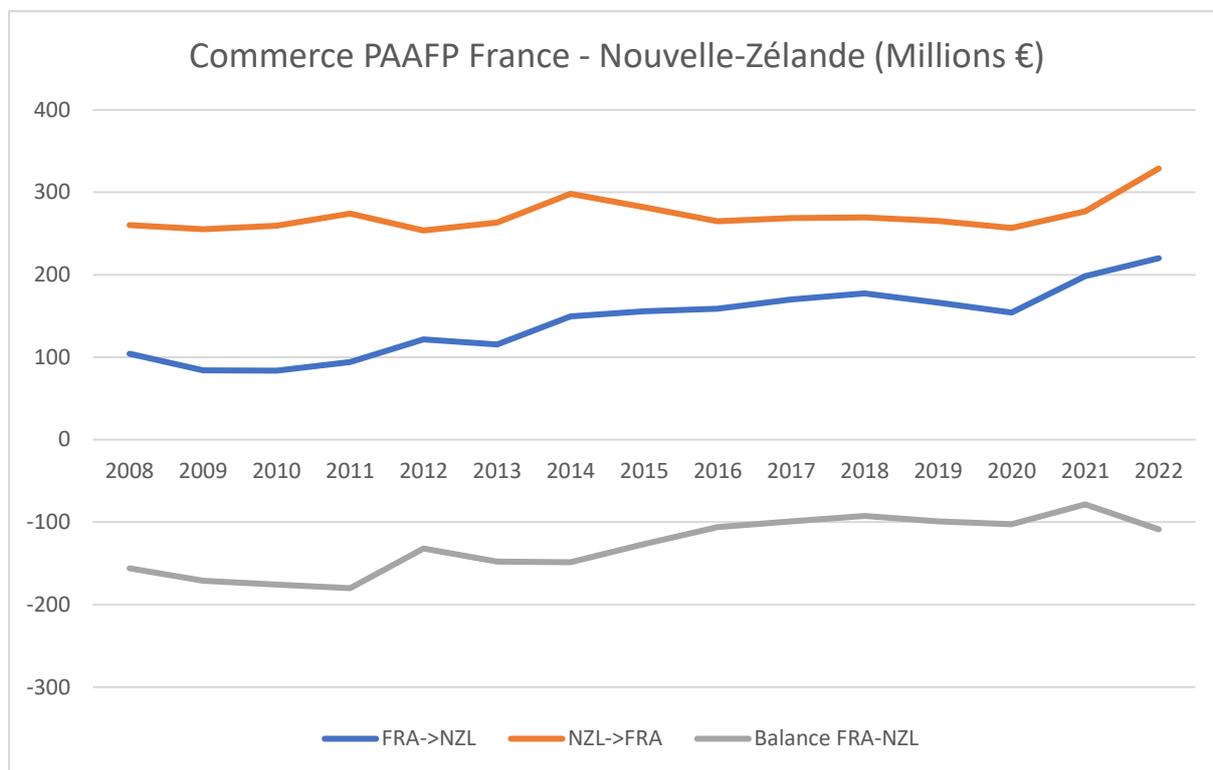
Les importations françaises de PAAFP depuis la Nouvelle-Zélande se sont concentrées en 2022 sur les viandes ovines, le kiwi et le beurre

La Nouvelle-Zélande a exporté vers la France en 2022 pour 328,9 M€ de PAAFP, en augmentation de 52,1 M€ soit de 18,8%.

Les produits agricoles et agroalimentaires occupent de loin le poste principal avec 319,1 M€ (+19,9%). Les principaux produits occupant ce poste sont les viandes (109,8 M€, +55,9%), très majoritairement les viandes ovines fraîches, réfrigérées ou congelées, avec 105,1 M€, surtout des morceaux non désossés, à l'exclusion des carcasses. On trouve ensuite les fruits (93,6 M€, -19,6%), dont 90,6 M€ de kiwis frais. Puis le lait et les produits laitiers (42,9 M€, +302,3%), très majoritairement du beurre. Viennent ensuite les poissons et crustacés (22,5 M€, +54,9%). La Nouvelle-Zélande a également exporté sur les vins de raisin frais (17,5 M€, 18,6%); les semences et graines (11,4 M€, -17,5%) notamment de ray-grass et de légumes; les boyaux, vessies et estomacs d'animaux hors poissons (11,1 M€, -18,9%); et enfin les oignons et échalotes (5,6 M€, -9,3%).

En dehors des produits agricoles et agroalimentaires, la Nouvelle-Zélande exporte également vers la France des machines (8,9 M€, -6,9%), majoritairement des machines agricoles, et des machines d'emballage dans une moindre mesure.

Annexe



Source : Trade Data Monitor, données d'importation, extraction au 03 mai 2023